

## **La sociologie des Sahraouis contre le dérapage sociologique du CNRS**

Critique de l'essai de Mohamed Cherkaoui (le Sahara, liens sociaux et enjeux géostratégique, Oxford, éd. Bardwell Press, 2007, 206 p.)

L'auteur, directeur de recherche au CNRS, plaide parfois avec exaltation, en faveur de la « révolution silencieuse du Maroc » et expose le "miracle" de « *l'intégration des Sahraouis, dans le Royaume du Maroc* ».

Ce livre est divisé en deux parties dissymétriques : « Stratocratie ou démocratie ? » (1<sup>e</sup> partie, 66 p) ; « l'intégration sociale et économique du Sahara » (2<sup>e</sup> partie, 133 p.) et une conclusion ainsi qu'une bibliographie.

L'auteur amorce une question « nationale » (sa sociologie de l'intégration) à partir d'une géopolitique globale ! Sans s'attarder sur la première partie, nous qualifions son analyse de la stratégie et de la géostratégie internationale, de travail de vulgarisation. A la lecture, on se pose des questions sur la qualité de son auteur en la matière. On se demande même si c'est l'auteur qui a raisonné par lui-même ou s'il n'a pas utilisé des "nègres".

Entre les lignes il ne cache pas sa satisfaction de voir la gauche marocaine s'éclipser de la saine politique de son pays. De même, de voir l'ancienne administration Reagan mettre un terme à l'invasion de l'ex-URSS. Sa manière d'insérer le projet américain, le « *Grand Moyen-Orient* », dans son raisonnement, révèle bien sa ligne de conduite idéologique.

Nous nous intéressons en premier lieu à son jugement sur l'Algérie et, en deuxième lieu, à sa recherche sur l'intégration « des Sahraouis » dans le Maroc et enfin nous fourmullons une critique des matériaux choisis par l'auteur.

### **1° L'auteur alimente l'escalade entre le Maroc et l'Algérie**

Le mieux est de citer quelques passages : On peut lire : La volonté algérienne « *de puissance* » ; qualifiée « *d'hybris impérial* » et dont ils (les Algériens) « *sont devenus les prisonniers malheureux, les rend sourds et aveugles aux nouvelles réalités de leur pays, de la région et du monde* » (p. 3) ; « *Le contentieux frontalier maroco-algérien est plus lourd et plus symptomatique de l'attitude d'Alger. Comparer l'élévation d'âme de Sa Majesté Mohamed V, son souci de préserver l'avenir commun d'une part, le machiavélisme de l'Etat Major de l'armée et certains décideurs politiques d'autre part* » (pp. 15-16). Cette politique (algérienne) lui « *rappelle la tristement célèbre conception géopolitique de l'espace vital* » (p. 17) ; Leurs « *justifications idéologiques n'étaient en fait que de la poudre jetée aux yeux des naïfs, qui croyaient en la générosité de la révolution algérienne et des Algériens pour les convaincre du bien-fondé de la position d'Alger et des sacrifices économiques qu'ils devaient consentir pour soutenir le Polisario* » (p. 17) ; « *le fondamentalisme de Boumédiène* » ; les spécialistes en sociologie militaire n'ont pas médité sur le statut particulier de l'état-major de cette armée qui s'est arrogé une fois pour toute la souveraineté au nom du peuple. » (p. 23).

On lira aussi, et ce n'est pas le moindre, que l'auteur espère que « *l'émergence du triangle, Nedroma, Tlemcen, Maghnia, dont sont issus de nouveaux acteurs économiques, contrebalancera au moins en partie le triangle militariste* » (p. 27). L'armée et les défenseurs de l'empire n'ignoraient sans doute pas que le Maroc était

en droit de réclamer l'immense territoire saharien qui comprenait le Touat, Tidikelt, Gourara et Tindouf ... (p. 15).

Cette "rafale" de l'auteur se poursuit dans d'autres passages. « *Sans doute, (dit-il) devant le tollé général des puissances internationales qui s'éleva contre les ambitions nucléaires et les tentatives sourdes d'Alger d'aller de l'avant dans ses projets illégaux de construction de moyens de destruction massive* » (p. 12).

Il inscrit le problème du Sahara dans un contexte régional et international et « *éclaire* » le lecteur sur les stratégies des maîtres de l'Algérie qui soutiennent le Front Polisario, vassal, « pour masquer des ambitions géostratégiques et économiques » (p. 28). Il avertit comme d'autres l'ont "prédis", que la naissance d'un Etat inféodé à l'Algérie « *détruirait définitivement l'équilibre de la région* », qui va avoir un impact sur l'avenir géostratégique de ce qu'il qualifie de « *Grand Moyen-Orient* ».

Sa valorisation du système politique marocain, en détruisant celui de l'Algérie n'est pas déontologiquement acceptable ni scientifiquement justifiée. Non plus, son opinion, pour ne pas dire sa réflexion humaniste sur les droits de l'homme, pour évaluer les conséquences néfastes des années de plomb au Maroc. Il s'exprime ainsi : « *Quel militant le plus engagé pouvait-il imaginer qu'un jour, le Roi instituerait lui-même un véritable tribunal indépendant, l'Instance équité et réconciliation* ». Mais, l'auteur ne se rend pas compte que le travail, certes, considérable, de cette association marocaine a été freiné par le Gouvernement marocain quand il s'agit des revendications des anciens prisonniers et disparus sahraouis des bagnes secrets qui refusent la conclusion de l'IER et exigent, aujourd'hui encore, les jugements des responsables marocains pour échapper l'impunité. Citons parmi eux, l'Association Sahraouie des Victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat du Maroc (les territoires occupés) qui dénonce le comportement de l'IER et mentionne dans son premier rapport annuel (mai 2005-mai 2006) « *l'inutilité et le manque de sérieux de l'IER. Elle, qui se présente comme l'unique approche officielle marocaine traitant des graves violations des droits de l'homme au Maroc, n'est pas à la hauteur de sa tâche juridique* ».

## ***II° L'auteur, héritier de la désinformation sur l'intégration***

La deuxième partie, celle qui nous intéresse le plus dans cet essai, traite « l'intégration » sociale et économique du Sahara, quand l'auteur montre comment le niveau d'instruction des Sahraouis a évolué depuis 1975 et amorce son analyse, en s'appuyant sur des statistiques qui ne sont pas fiables.

D'emblée, sa manière de classer les tribus sahraouies, société qu'il présume « segmentaire », prouve son ignorance de la société sahraouie, d'autant plus qu'il écarte d'autres travaux sur la société maure. Son objectif est clair : prendre le contrepied des analyses rigoureuses encore faut-il qu'il les connaisse. Il a renversé la conclusion de la CIJ, comme Hassan II l'a exploité pour lancer sa marche « verte », affirmant aussi que des faits historiques et sociologiques « *témoignent de l'existence de liens forts entre les tribus sahraouies et le pouvoir royal* » (p. 51). Il veut convaincre aussi « *de la prégnance du tribalisme dans les rapports sociaux au sein même du Polisario* ». Dans ce sens, il affirme, (p. 60) qu'il « *suffit de citer les propos écrits dans un livre récent (Martinoli 1998), L'Ouest Saharien, qui est pourtant un plaidoyer pour cette organisation : le projet révolutionnaire du Polisario a en quelque sorte échoué, en raison du retour de l'inégalité dans les rapports sociaux, de solidarités tribales, de la dot et dans cette méfiance, dont les jeunes rentrés de*

*l'étranger sont devenus l'objet de la part de ceux qui sont restés là* ». Emmanuel Martinoli, directeur de la Revue l'Ouest Saharien, n'a jamais prononcé ce type de paroles, et n'a pas écrit, non plus dans le premier « Cahier d'Études pluridisciplinaires de l'Ouest Saharien », précité par l'auteur. Il a pris, encore moins, une position en critiquant, publiquement le Polisario. Issu de la tradition suisse en faveur de la décolonisation et le respect des droits de l'homme de tous les peuples ainsi qu'Amnistie Internationale et d'autres encore. Martinoli ne s'immisce pas, comme d'ailleurs la majorité des humanistes, en faveur de l'autodétermination, dans les affaires politiques des autres peuples.

Par ailleurs, nous précisons à l'auteur, que le terme « *séparatiste* » hérité de la stratégie militaire anglo-saxonne ne peut s'appliquer au Front Polisario. D'ailleurs, le mouvement de libération sahraoui a reconduit la lutte des Sahraouis depuis le 20 mai 1973 contre le colonialisme espagnol. S'il y a eu donc « *séparatisme sahraoui* », c'était vis-à-vis du despotisme de Franco qui veut imposer l'autonomie aux Sahraouis. Le Maroc n'est apparu comme envahisseur qu'après 1975 avec l'aide de la France qui veille à ses intérêts dans ce mystérieux royaume.

L'auteur revient à la charge à propos du « *lien* » entre le Polisario et certains mouvements islamistes. Il affirme que de très nombreux travaux de groupes d'experts en relations internationales sans citer personne concluent au même constat : présence du GSPC, de groupes salafistes ou Tablghis, d'activités des ONG islamistes, fréquents contacts entre eux et certains éléments des tribus touarègues et du Polisario » (p. 45, 46 et 61). Or, "l'expert", Aymeric Chauprade, par exemple a déjà insinué ce type de chose maudite (Cf. Opinion ARSO les Sahraouis contre la vassalité de l'islamisme marocain et pour l'indépendance totale du Sahara occidental, Paris, le 15 avril 2004 ; Sahraouis solidaires avec « Le Journal » contre les vaisseaux fantômes de la désinformation », le 8 février 2006). L'auteur, peut-il nous dire comment il est arrivé à ce constat ? Supposons que les Sahraouis tentent de s'allier « *aux fondamentalistes* » (lire les islamistes) ; croit-il, que l'Algérie va tolérer cette éventuelle tentation dangereuse, sachant qu'elle est encore victime de la charge violente des Ahl El Jihad wahabites elle qui abrite sur son propre territoire le Polisario et les 160 milles réfugiés sahraouis ?

« *L'autonomie* » pour laquelle l'auteur trouve des fondements institutionnels marocains (p. 55) le conduit à conclure que « *les deux solutions envisagées par voie référendaire (intégration ou indépendance) n'ont aucune chance de satisfaire tout le monde* ». Il ne sait pas, car son livre est rédigé avant les négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, que ce dernier a accepté de discuter le statut de l'autonomie comme une troisième option, mais après le référendum.

Cette vision erronée du conflit du Sahara occidental, dont les citations mentionnées sont éparpillées un peu partout dans le livre, permettent à l'auteur de nous révéler, ensuite, le "miracle" de l'intégration des Sahraouis au Maroc (p. 137). Le résultat de l'analyse de ses données lui prouve que les taux d'endogamie régionale ont baissé de 45,3 % pour les hommes et de 39 % pour les femmes. Plus précisément, que les liens sociaux maroco-sahraouis « *ont donc profondément changé depuis 1975, date de la disparition des frontières entre les provinces sahariennes et les autres régions du Maroc* » (p. 143, p. 153).

Or, les collectes « *des données* » ont été construites par l'auteur « à partir d'un dépouillement systématique des registres officiels des contrats de mariages » liant Sahraouis et Marocains « *pas loin des 30 000* » (p. 78). C'est la consultation des documents du Commissariat au plan (service public marocain) qui lui permet

d'obtenir ce résultat en comptant sur « *la compréhension et les compétences d'un responsable du service administratif régional du ministère de l'éducation nationale (marocaine) pour collecter les statistiques régionales (lire en fait les régions du Maroc) de la scolarisation à El Ayoun, Boujdour Saguia El Hamra de 1976 à 2007* ». Rien ne nous prouve leur fiabilité.

Rien nous prouve, aussi la crédibilité et la fiabilité des chiffres de la FMI, que l'auteur cite comme une deuxième source des statistiques, institution qui a causé le malheur des peuples du Maghreb. Ce « Fonds » a suscité, en grande partie les émeutes des années 1980 (en Tunisie, Algérie et au Maroc) et la riposte violente des états de la région contre leurs propres citoyens pour satisfaire les exigences de cette banque impérialiste.

Dans cette affaire des chiffres concernant le présumé mariage entre Marocains et Sahraouis, l'auteur écarte les conséquences de l'exode de 70 % des Sahraouis (Cf. les chiffres de l'HCR) qui ont fui l'invasion marocaine et mauritanienne du Sahara occidental (ex-espagnol) après la « marche verte » et l'invasion militaire simultanée vers l'exil engendrant une surpopulation marocaine des agglomérations sahraouies quasi désertes. Les statistiques avancées par l'auteur ne concernent donc qu'une petite minorité des Sahraouis restés aux territoires occupés. Encore faut-il qu'il le prouve par une enquête qualitative sur place. Il s'agit donc des mariages entre Marocains qui sont depuis, venus massivement au Sahara occidental. Je ne vois pas comment, lui, et ceux qui l'ont accompagné dans cette entreprise, peuvent s'appuyer sur les statistiques d'un pays occupant le Sahara occidental et négliger les chiffres inscrits dans les rapports des Nations unies et d'autres enquêtes sur la situation sociale des Sahraouis dans les campements aux territoires occupés par le Maroc. Je ne vois pas aussi, comment il dresse une fausse carte des frontières du Maroc et qu'il ne mentionne pas celles du Secrétariat général des Nations Unis et surtout le HCR.

Le sujet de l'intégration des Sahraouis, post-1975, au Maroc est hors de la portée heuristique de l'auteur.

Il clôt son livre en analysant « *les manifestations de protestation au Sahara* » depuis les soulèvements aux territoires occupés, surtout à dater du 20 mai 2005, à partir de facteurs (p. 173) déjà utilisés, sans succès, dans la sociologie des années 1960 et susceptibles d'être interprétés selon lui, comme « *un bon indicateur systémique dans la mesure où ils expriment une demande de prise en charge par l'état de leurs problèmes sociaux et économiques* » (p. 76). Son diagnostic le conduit à dire qu'il s'agit d'une « *frustration des jeunes* » selon sa théorie de la « *frustration relative* ». Certes, le Maroc a amorcé dès son invasion, un « *développement économique du Sahara occidental* », chose que l'Espagne n'a pas faite depuis 1884, car elle a choisi une occupation restreinte. Mais, le développement conduit par le Maroc aux territoires occupés est financé par le pillage de la richesse du Sahara occidental. Ce « *développement* » obéit, en fin de compte, à une stratégie « *contre-insurrectionnelle* », comme celle expérimentée en Algérie par le colonialisme français et appliquée par les Etats-unis au Viet-Nam durant les années de la guerre jusqu'au milieu des années 1970 (Cf. Ali Omar Yara, *L'insurrection sahraouie de la guerre à l'état*, p. 112).

### **3° L'auteur et ses matériaux de recherche**

Quelques remarques suffisent pour réfuter la théorisation de Mohamed Cherkaoui. Nous les qualifions en 9 points

1. On souhaitait que l'auteur retienne sa pulsion idéologique dans ce type de recherche sociologique sur l'intégration et les exprime ailleurs, car il implique le Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse Sociologique (Paris), l'Université la Sorbonne Paris IV et Maison des Sciences de l'Homme (Paris)
2. Le rapport causal entre la première partie et la deuxième n'est pas, véritablement justifié, ni scientifiquement, ni analytiquement. Il fallait à l'auteur partir du local, l'intégration supposée (la société sahraouie et la société marocaine), vers le global (l'héritage de la guerre froide par la prépondérance de la militarisation américaine). On ne redescend pas au Moyen-âge français, par exemple, on "remonte" son histoire. On dit « civilisation berbéro-arabe et non « arabo-berbère ». Car la civilisation berbère (judaïsme, christianisme, animistes, etc.) a précédé l'invasion arabe.
- 3° L'auteur prend sur son compte l'héritage de « la guerre froide » sachant que les Maghrébins (algériens, marocains et tunisiens), pour ne parler que d'eux, ont, depuis leur indépendance, opté pour la neutralité dans la machine de guerre nucléaire forgée par l'impérialisme américain depuis le largage des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki appliqué sur le théâtre des opérations en Europe et ensuite vers la zone « *hors-Otan* » (dite maintenant le « grand Moyen-Orient).
4. Nous doutons de la capacité de l'auteur de raisonner sur le dilemme du prisonnier (notes pp. 32-33) et son applicabilité brute dans le contexte conflictuel proprement maghrébin, d'ailleurs pourquoi faire ?
5. On ne comprend pas la finalité de sa banale analyse du rapport conflictuel entre le Maroc et l'Algérie puisqu'il suppose que l'intégration des Sahraouis au Maroc est une chose acquise !
6. Les statistiques ne peuvent être acceptées comme vérité scientifique absolue. Leur crédibilité toujours relative est conditionnée par les qualifications des variables que l'auteur n'a pas pu réaliser. Elles sont donc réductrices voire inopérantes.
7. Son usage de l'analyse comparative, tout azimut, souffre de la non-pertinence de l'objet de la comparaison (Casablanca, El Ayoun ainsi que plusieurs autres cas), sans se soucier de l'échelle de la comparaison. Son procédé est vidé de l'utilité bénéfique de la pertinence de la compréhension sociologique.
8. Non seulement, l'auteur fait trop confiance à la démarche « empiriste » et au « systémisme », mais part d'un point de vue émotionnel marocain. Or une autre sociologie critique réfute l'empirisme et opte pour la démarche heuristique plus fiable dans les analyses des mouvements sociaux (Cf. Charle Tilly, Theda Skocpol, Alain Joxe, Michel Dobry et autres).
9. Il laisse le lecteur se débrouiller tout seul pour comprendre tel ou tel concept utilisé et rechercher lui-même les documents qui ne sont pas cités. L'absence des références de « bas-de-pages » indispensables à toute recherche fondamentale rend ses hypothèses et ses argumentations chimériques.

Sur ces critiques, nous pensons que l'intégration des Sahraouis, par le biais du mariage, analysée exclusivement par Mohamed Cherkaoui ou autres moyens, n'a pas eu lieu.

Ali Omar Yara, sociologue des conflits, Paris, le 12 novembre 2007

Ad. La société arabo-africaine de distribution, d'édition et de presse (SAPRESS) a présenté, le 30 octobre 07 à Casablanca, l'ouvrage devant un public averti. Mohamed Berrada, directeur général de Sapress, a souligné dans une déclaration à la MAP que le livre de M.Cherkaoui « *est destiné en priorité aux personnes étrangères intéressées par la question du Sahara* » (Cf. Le Matin et la MAP, Maroc) du 30 octobre 2007.